



« Jacques Kink [...] _ arrivé le 5 juillet [...] _ déporté le [...] _ bon moral ».

IVR11_20119300267NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil général de Seine-Saint-Denis

communication libre, reproduction soumise à autorisation